

Hiver 2021

Séjours vacances

4-5 ans • 6-11 ans • 12-14 ans • 15-17 ans • familles

**PRÉINSCRIPTIONS NUMÉRIQUES
AUX SÉJOURS HIVER 2021
DU 18 AU 27 NOVEMBRE 2020**



FORMULAIRES DE PRÉINSCRIPTION SUR VITRY94.FR

Pour les 4-14 ans et les familles : à retourner par mail
au secteur Vacances : vacances@mairie-vitry94.fr

Pour les 15-17 ans : dépôt des dossiers sur rendez-vous
à la Maison de la jeunesse
au 01 55 53 21 40



 **vitry**-sur-seine



Les séjours en France

Certaines informations sont susceptibles de changer.

- › **4-5 et 6-11 ans :** **1** Villard-en-Chartreuse (73)
- › **6-11 ans :** **2** Méaudre (38)
- › **9-11 ans :** **3** Châtel (74)
- › **12-14 ans :** **4** Morzine (74)
- › **15-17 ans :** **5** La Tarentaise-Séiez (73)
- 6** Châtel (74)
- › **Familles :** **7** Embrun (05)

À NOTER :

Ouverture des préinscriptions des séjours PRINTEMPS 2021

DU 6 AU 13 JANVIER 2021

Ouverture des préinscriptions des séjours familles ÉTÉ 2021

À PARTIR DU 13 JANVIER 2021

Toutes les dates des séjours d'hiver 2021,
tous les tarifs, toutes les démarches sur

VITRY94.FR

Informations aux parents

Suite à l'évolution de la situation sanitaire, la municipalité souhaite maintenir les séjours de vacances à destination des enfants de 4 à 17 ans et les familles. L'offre a été adaptée et développée de façon à permettre au plus grand nombre de partir en vacances.

Le séjour se fera dans le respect du protocole sanitaire en vigueur incluant :

- L'application des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale.
- Le nettoyage approfondi des locaux.
- Le respect des mesures en vigueur, pour le transport et la restauration.
- Une personne chargée du suivi sanitaire désignée référente covid 19.
- La mise à disposition de gel hydroalcoolique.
- Des activités et des effectifs adaptés.
- La prise de température avant le départ. En cas de symptômes ou de fièvre (dès 38°C), la personne ne doit pas prendre le départ.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 avant le départ, la collectivité devra en être informée et le départ se fera sur présentation d'un certificat médical autorisant le séjour.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 d'un enfant en séjour, les parents seront avertis et devront venir le chercher. Son départ sera organisé de façon à éviter toute proximité avec les autres mineurs. L'enfant ne pourra alors être accepté sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de poursuivre le séjour.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 d'un membre du personnel (animateur, agent d'entretien,...) pendant le séjour, ce dernier sera placé en isolement immédiat en attente d'un avis médical. Le retour sur place ne pourra se faire que sur présentation d'un certificat médical qui assure la poursuite du séjour.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 après le séjour, le secteur Vacances devra en être informé dans les plus brefs délais, afin de prendre les mesures nécessaires.

Plus d'informations auprès du secteur Vacances au **01 46 82 81 49** ou **01 46 82 80 24** ou par mail **vacances@mairie-vitry94.fr** ou de la Maison de la jeunesse par téléphone au **01 55 53 21 40**, par mail : **service.jeunesse@mairie-vitry94.fr**.

Villard-en-Chartreuse

À la découverte de la montagne

SÉJOUR FRATRIE



À 1 000 mètres d'altitude au cœur du parc naturel régional de Chartreuse et proche des stations de sports d'hiver, ce séjour conjuguera les sensations de glisse et de découverte pour nos jeunes skieurs.



HÉBERGEMENT

- 3 bâtiments indépendants de 3 étages
- Chambres de 2 à 3 lits avec salle d'eau et sanitaires à proximité
- Salle polyvalente spacieuse
- Bibliothèque
- 7 salles d'activités sur le centre

TRANSPORT

- Car jusqu'au centre

ACTIVITÉS

- Ski
- Découverte de la montagne (faune et flore)

ACTIVITÉS

- Promenade en raquettes, activités ludiques, jeux dans la neige (luge, bonhomme de neige...)

ET AUSSI

- Espace jeux : ping-pong, fléchettes, baby-foot, jeux traditionnels...

POUR LES 4/5 ANS

Du 14 au 20 février
7 jours (15 places)

POUR LES 6/11 ANS

Du 14 au 20 février
7 jours (15 places)

Tarif 2

(voir tableau dans « Démarches administratives »)

Adresse : Centre de vacances de l'AROEVEN • Hameau du Villard, Le Villard-en-Chartreuse • 73670, Saint-Pierre-d'Entremont • 04.79.65.80.29

Secteur Vacances,

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Méaudre

Les plaisirs du ski

Au cœur du parc régional du Vercors, situé sur un plateau vallonné bordé de forêts, Méaudre est un petit village montagnard à 1 000 mètres d'altitude qui respire l'authenticité et a su préserver son charme d'autrefois.



Catherine Clavery

HÉBERGEMENT

- Chambres de 3 à 6 lits avec douche et lavabo
- Sanitaires à proximité
- Salle de restauration avec vue sur la montagne
- Salles d'activités
- Coin cheminée

TRANSPORT

- Car jusqu'au centre

ACTIVITÉS

Pour les 6/8 ans

- Plusieurs séances de ski alpin
- Ski de fond, promenade en raquettes, jeux de neige (luge, bonhomme de neige)

Pour les 9/11 ans

- 2 à 4 demi-journées de ski
- Découverte de la montagne (faune et flore), promenade en raquettes, ski nordique

POUR LES 6/8 ANS

Du 14 au 20 février
7 jours (12 places)

Du 21 au 27 février
7 jours (16 places)

POUR LES 9/11 ANS

Du 14 au 20 février
7 jours (12 places)

Du 21 au 27 février
7 jours (16 places)

Tarif 2

(voir tableau dans
« Démarches administratives »)

Adresse : Centre de vacances VVL de Vitry-sur-Seine • 478, route de Pertuzon, les Marais • 38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS • 04.76.95.20.28

Secteur Vacances,

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Châtel

Les petits montagnards

Situé en Haute-Savoie, au cœur du domaine skiable des Portes du Soleil, le centre de Châtel offrira aux enfants un accueil chaleureux en chalet de style savoyard. Les pentes enneigées, culminant à 1 640 mètres, donneront des sensations fortes aux plus sportifs.



©oksantrautwein - stock.adobe.com

HÉBERGEMENT

- Grand chalet
- Chambres de 4 à 5 lits
- Sanitaires et douches à l'étage
- Salle de restauration
- 2 salles d'activités sur le centre

TRANSPORT

- Car jusqu'au centre

ACTIVITÉS

- Plusieurs demi-journées de ski
- Promenade en raquettes
- Découverte du milieu montagnard, son climat, son environnement, ses paysages et ses coutumes

POUR LES 9/11 ANS

Du 14 au 20 février
7 jours (20 places)

Tarif 2
(voir tableau dans
« Démarches administratives »)

Adresse : Centre de vacances de la ville de Gentilly « Les Freinets » • 292, route des Freinets • 74390 Châtel • 04.50.73.21.11

Secteur Vacances,
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
01 46 82 81 49 ou **01 46 82 80 24**
vacances@mairie-vitry94.fr
Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Morzine

100 % ski

Au cœur du grand domaine skiable franco-suisse des Portes du Soleil, cette station très étendue offre 105 km de pistes entre 1 000 et 2 000 mètres d'altitude. Elle a su préserver son charme d'antan.



Sergey Novikov/serrnwick

HÉBERGEMENT

- Chalet savoyard « L'Escale »
- Chambres de 5 à 6 lits, avec lavabos, douche et Wc
- 5 espaces de vie modulables en salle d'activités
- Terrain de jeux extérieur

TRANSPORTS

- Train et/ou car jusqu'au centre

ACTIVITÉS

- Plusieurs séances de ski alpin

ET AUSSI

- Animations en soirée : concours de luge, bowling, espaces de jeux...

POUR LES 12/14 ANS

Du 14 au 20 février
7 jours (20 places)

Du 21 au 27 février
7 jours (12 places)

Tarif 1

(voir tableau dans
« Démarches administratives »)

Adresse : Centre de vacances « L'Escalade » • 670, route de Morzine-Montriond • 74110 Morzine • 04.50.79.06.68

Secteur Vacances,

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

La Tarentaise-Sééz

Ride the mountain

SKIEUR CONFIRMÉ



Aux portes du parc national de la Vanoise, entre forêt et rivière, l'Auberge de jeunesse HI Sééz est un chalet au calme et en bordure de forêt. Elle est au cœur de l'Espace Olympique, à proximité des plus grandes stations de la Tarentaise : Les Arcs, La Plagne, Tignes-Val d'Isère...



HÉBERGEMENT

- Auberge de jeunesse
- Chambres de 2 à 6 lits
- Salle de restauration (repas en demi-pension)
- Espace détente
- Salle de jeux
- Terrain de jeu
- Jardin

TRANSPORTS

- Train (gare de Chambéry)
- Minibus mis à disposition pour se déplacer

ACTIVITÉS

- Ski alpin niveau CONFIRMÉS
- À définir selon les attentes des jeunes

ET AUSSI

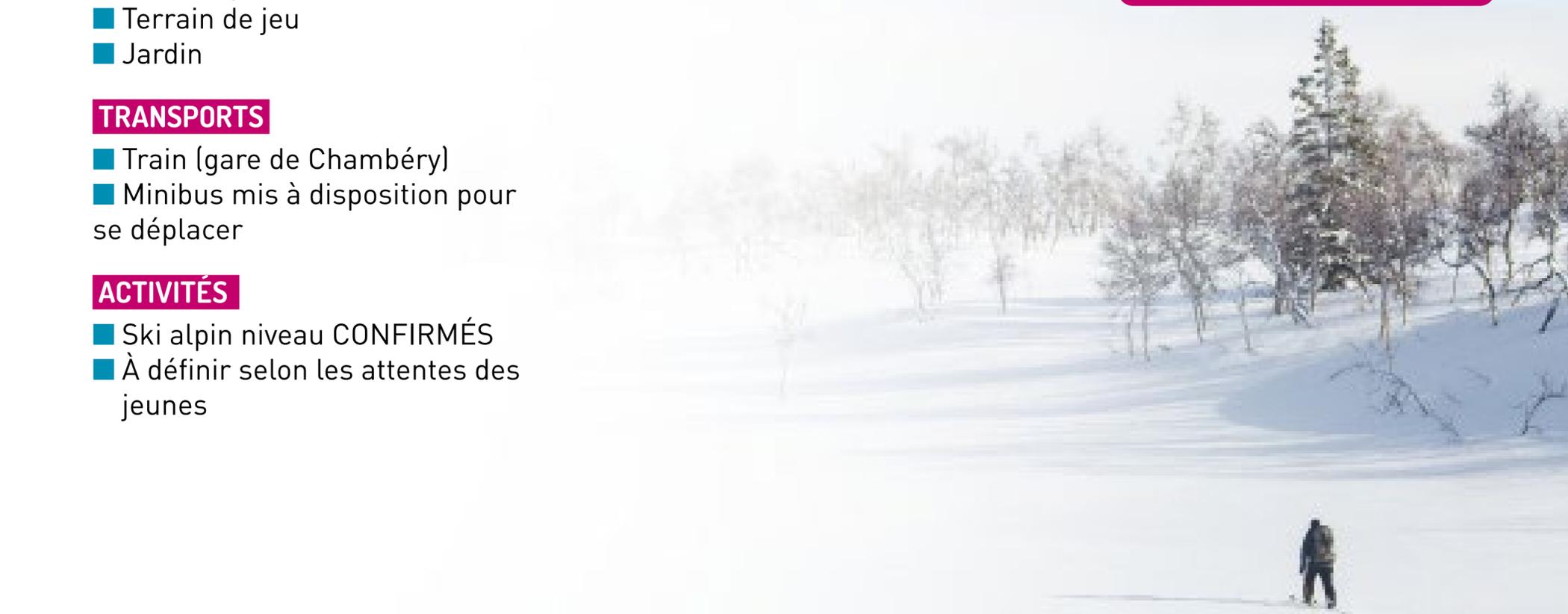
- Autres activités à définir avec le groupe (bowling, cinéma, patinoire...)
- Babyfoot, tennis de table...

POUR LES 15/17 ANS

Du 14 au 20 février
7 jours (15 places)

Tarif 1

(voir tableau dans
« Démarches administratives »)



Adresse : Centre de vacances de la ville de Gentilly « Les Freinets » • 292, route des Freinets 74390 Châtel 73700 Sééz • 04.50.73.21.11

Maison de la jeunesse,

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h,
lundi et vendredi de 16h à 18h
et le mercredi de 14h à 18h

01 55 53 21 40 ou service.jeunesse@mairie-vitry94.fr

2, place Saint-Just

Châtel

100 % ski

Situé en Haute-Savoie, au cœur du domaine skiable des Portes du Soleil, le centre de Châtel offrira aux enfants un accueil chaleureux en chalet de style savoyard. Les pentes enneigées, culminant à 1 640 mètres, donneront des sensations fortes aux plus sportifs.



©Thierry Marfais - stock.adobe.com

HÉBERGEMENT

- Grand chalet
- Chambres de 4 à 5 lits
- Sanitaires et douches à chaque étage
- Salle de restauration
- 2 salles d'activités sur le centre

TRANSPORTS

- Car jusqu'au centre

ACTIVITÉS

- Ski alpin. À définir selon les attentes des jeunes

Les séances de ski seront pour certaines encadrées par des moniteurs de l'école de ski internationale (ESI) et pour d'autres accompagnées par des ani-mateurs ayant une bonne pratique.

POUR LES 15/17 ANS

Du 21 au 27 février
7 jours (12 places)

Tarif 1

(voir tableau dans
« Démarches administratives »)

Adresse : Centre de vacances de la ville de Gentilly « Les Freinets » • 292, route des Freinets • 74390 Châtel • 04.50.73.21.11

Maison de la jeunesse,

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h,
lundi et vendredi de 16h à 18h
et le mercredi de 14h à 18h

01 55 53 21 40 ou service.jeunesse@mairie-vitry94.fr

2, place Saint-Just

Embrun

Le village vacances de Chadenas bénéficie d'un emplacement privilégié avec vue panoramique sur les montagnes, proche des différents centres d'intérêts. La station se prête à tous les niveaux de ski.



HÉBERGEMENT

- Chambres de 2 à 5 lits (simples et superposés) avec sanitaires et balcon
- Lits faits à l'arrivée avec draps et couette
- Salle de télévision
- Accès WIFI
- Espace bar
- Bibliothèque
- Buanderie
- Biberonnerie
- Ping-pong & baby-foot et jeux extérieurs pour enfants
- Piscine intérieure chauffée
- Jacuzzi/hammam
- Accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- Parking découvert gratuit

TRANSPORTS

- Voiture : à environ 704 km via A6, parking sur le centre
- Train : Gare SNCF depuis Paris à Embrun

PRESTATIONS

Incluses

- L'hébergement (logement)
- Pension complète (buffet pour le petit déjeuner, déjeuner et dîner servis à table)
- Garderie : pour les enfants de 2 ans à 6 ans (3 après-midi par semaine)
- Animation enfant (avec un animateur pour le groupe d'enfants)
- Animation en soirée
- Prêt de lits bébé
- SPA le Carré Bleu : réservé aux adultes, 3 séances de 1 heure offertes, sauna, hammam, parcours balnéo, espace détente avec tisanerie
- Navette gratuite (inscription la veille avant 12h)
- Pour les adultes : raquettes à neige (2 sorties/ semaine)

- Pour les adultes : aquagym (2 séances/ semaine)

Non-incluses

- Transport (voiture ou train)
- Taxe de séjour
- Linge de toilette

ACTIVITÉS EN OPTIONS payantes

- Ski plusieurs stations : Les Orres, Vars, Réallon
- Patinoire à Embrun, luge d'hiver
- Location de skis et de chaussures à proximité

SÉJOUR FAMILLE

Du 20 au 27 février
8 jours (7 nuits) 16 familles

Tarif famille (voir tableau dans « Démarches administratives »)

Transport : non inclus

Adresse : Espace Vacances Chadenas • Chadenas le village vacances • 05200 Embrun • 04.92.43.05.08

Secteur Vacances,
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24
vacances@mairie-vitry94.fr
Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Démarches administratives

COMMENT S'INSCRIRE ?

Réserver son séjour se fait en deux temps. Une préinscription puis une confirmation auprès du secteur Vacances ou de la Maison de la jeunesse.

PRÉINSCRIPTIONS

Du 18 au 27 novembre 2020.

Pour les 4-14 ans

Remplir le bulletin d'inscription disponible :
■ en téléchargeant le formulaire sur le site de la ville www.vitry94.fr puis envoyer votre demande par mail au : vacances@mairie-vitry94.fr

Ou par courrier : 2, avenue Youri-Gagarine, Secteur Vacances 94400 VITRY-SUR-SEINE

Pour les 15-17 ans

■ À la Maison de la jeunesse (uniquement sur rendez-vous).

Pour les familles

■ en téléchargeant le formulaire sur le site de la ville www.vitry94.fr puis envoyer votre demande par mail au : vacances@mairie-vitry94.fr

Ou par courrier : 2, avenue Youri-Gagarine, Secteur Vacances 94400 VITRY-SUR-SEINE

CONFIRMATION

Pour les demandes faites **du 18 au 27 novembre 2020** et validées par le service des Affaires familiales, une proposition de séjour est adressée par mail ou téléphone, **à partir du 4 décembre.**

La confirmation est à retourner signée :

■ au secteur Vacances pour les séjours enfants 4/14 ans et les séjours familles.

■ à la Maison de la jeunesse pour les séjours 15/17 ans (place Saint-Just)

■ **Sans réponse de votre part dans le délai prévu sur le courrier de confirmation, la demande de séjour est annulée.**

■ Toute demande transmise hors délai sera mise sur liste d'attente.

■ Pour les dossiers en liste d'attente, les propositions de séjour peuvent s'effectuer jusqu'à 8 jours avant le départ en fonction des places disponibles.

■ Les dates des séjours sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Vous recevrez également avec votre confirmation le dossier complet d'inscription :

■ Fiche sanitaire à compléter et documents à fournir (attestation de la Sécurité sociale, carnet de vaccinations...)

■ Concernant les réunions d'information, au vu des mesures gouvernementales le secteur Vacances reviendra vers vous ultérieurement.

■ Horaires et lieux du départ et du retour pour votre (vos) enfant(s)

■ **Pour les séjours 15-17 ans**, deux formulaires supplémentaires sont à retirer auprès de la Maison de la jeunesse.

À NOTER

■ **Tout dossier incomplet sera refusé.**

■ Tous les dossiers sont transmis au service des Affaires familiales pour validation.

DÉROULEMENT DU SÉJOUR

PRÉPARER LE VOYAGE (POUR TOUS)

■ Le trousseau est fourni à titre indicatif. Chaque vêtement **doit être cousu d'une étiquette aux nom et prénom de votre enfant.**

■ Un exemplaire complété de cette fiche de trousseau sera à placer dans la valise.

■ **Un seul bagage** (si possible à roulette) par enfant avec un petit sac à dos pour le voyage et activités.

■ Il est recommandé de ne laisser aux enfants **aucun objet de valeur** (bijoux, montres, appareils photos, mp3, portables...) pour le séjour. Voir rubrique Assurances.

PENDANT LE SÉJOUR

Jours de départ et de retour

La présence d'un responsable légal est obligatoire. À son retour, votre enfant ne sera en aucun cas confié à un mineur (même frère ou sœur). En cas d'impossibilité de déplacement, il ne sera confié à un adulte que si **une décharge de responsabilité est remplie préalablement au secteur Vacances.**

Vous pourrez avoir des informations sur les séjours en contactant :

■ **Le secteur Vacances au 01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24.**

■ **La Maison de la jeunesse** (pour les 15-17 ans) **au 01 55 53 21 40.**

■ **L'hôtel de ville** en cas d'urgence 7/7 et 24h/24 au 01 46 82 80 00.

■ Pour certains centres, des sites internet sont actualisés régulièrement : www.vvl.org rubrique « Centres »

ou www.ondonedesnouvelles.com

En cas de nécessité, vous serez immédiatement contacté par le directeur du séjour ou par le secteur Vacances ou la Maison de la jeunesse.

Écrire

Il est recommandé d'écrire à votre enfant pendant son séjour.

ASSURANCE

■ Une assurance couvre l'ensemble des risques corporels de vos enfants pour les séjours organisés par VVL.

■ Une assurance couvre également la perte et le vol des objets personnels. **Cependant, la déclaration doit être effectuée par écrit au secteur Vacances dans les 48 heures qui suivent le retour.** Le remboursement s'effectue uniquement sur facture (la franchise est de 150 €, valeur maximale de 600 €).

APRÈS LE SÉJOUR

Votre avis nous intéresse

Dans le souci de proposer des séjours de qualité, nous attendons vos suggestions ou observations qui nous aideront à améliorer vos prochaines vacances.

Pour les 4-14 ans et les familles

vacances@mairie-vitry94.fr

Pour les 15-17 ans

service.jeunesse@mairie-vitry94.fr

À NOTER

Handicap

La ville attache une importance particulière quant au droit aux vacances des enfants en situation de handicap. À cette occasion, une assistante de vie peut être proposée afin de faciliter le départ. Pour toute question, se renseigner auprès du secteur Vacances.

Restauration

Dans le cadre des séjours organisés, **la ville veille à la bonne application de la charte de la restauration et des principes de laïcité** qui précisent les valeurs éducatives partagées permettant de faire du temps du repas un moment de convivialité, de respect des équilibres nutritionnels, d'apprentissage, de relations sociales, d'autonomie et de détente.

Démarches administratives

FACTURATION

LE PAIEMENT (changement des modalités)

Il s'effectuera en trois fois

- 40 % de la facture globale à payer lors de l'inscription non remboursables en cas d'annulation sauf cas de « force majeure » (cf. Articles 1217 et 1218 du Code Civil)
- 30 % à payer avant le départ
- 30 % à payer pendant le séjour.

En cas d'annulation

Le premier versement valant droit d'inscription restera acquis à la ville en cas d'annulation du séjour sans motif ayant un caractère de "force majeure", Monsieur le Maire ou son représentant ayant qualité pour apprécier les situations susceptibles de donner lieu au remboursement desdits droits.

À SAVOIR

La liste des documents à fournir pour le calcul du quotient familial est disponible au service des Affaires familiales ou sur le site internet de la ville : www.vitry94.fr

UTILES

Pour toutes informations complémentaires : service des Affaires familiales : 01 46 82 84 14

LES AIDES

La ville

■ Aucune famille ne paie le coût réel du séjour. Le montant pris en charge par la ville est calculé en fonction des ressources des familles. Avant toute inscription, il convient de se rendre au service des Affaires familiales (uniquement sur rendez-vous) afin de procéder au calcul du quotient familial.

La Caisse d'allocations familiales (CAF) n'attribue pas d'aide financière pour les vacances d'hiver.

TARIFS JOURNALIERS (PENSION COMPLÈTE)

donnés à titre indicatif et déterminés en fonction du quotient familial

Enfants, pré-ados, jeunes		
Quotient Familial	Tarif 1	Tarif 2
1 à 136	18,19 €	17,39 €
137 à 196	21,03 €	19,46 €
197 à 256	22,78 €	20,34 €
257 à 299	23,93 €	21,61 €
300 à 342	24,34 €	22,21 €
343 à 402	25,66 €	23,19 €
403 à 467	27,78 €	25,42 €
468 à 534	30,76 €	27,70 €
535 à 599	35,43 €	30,47 €
600 à 662	38,55 €	33,14 €
663 à 725	41,98 €	35,93 €
726 à 803	45,51 €	39,02 €
803 à 2 000	49,42 €	42,54 €
+ de 2 000	53,62 €	46,16 €

En famille		
Quotient Familial	Enfants de 2 à 9 ans	10 ans et +
1 à 335	19,11 €	26,34 €
336 à 503	23,21 €	30,47 €
504 à 672	27,51 €	35,02 €
673 à 2 000	32,57 €	40,00 €
+ de 2 000	37,13 €	45,60 €